

# OMPI



SCIT/SDWG/11/7

ORIGINAL : anglais

DATE : 7 octobre 2009

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
GENÈVE

## COMITÉ PERMANENT DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION

### GROUPE DE TRAVAIL SUR LES NORMES ET LA DOCUMENTATION

**Onzième session**  
**Genève, 26 – 30 octobre 2009**

QUESTIONNAIRE A ADRESSER AUX OFFICES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE SUR  
LA MISE EN ŒUVRE ET LA PROMOTION DE LA NORME ST.22 (TACHE N° 37)

*Document établi par le Secrétariat*

1. Le Groupe de travail sur les normes et la documentation (SDWG) du Comité permanent des techniques de l'information (SCIT) a examiné, à sa dixième session tenue en novembre 2008, un premier projet de questionnaire à adresser aux offices de propriété industrielle sur l'utilisation et la mise en œuvre de la norme ST.22 révisée de l'OMPI. Le questionnaire avait été établi par l'Équipe d'experts chargée de la norme ST.22 dans le cadre de la révision de ladite norme. Une proposition de révision de la norme ST.22 a été présentée pour adoption par le SDWG à la même session. Après avoir adopté cette proposition, le SDWG a demandé à l'équipe d'experts d'établir, pour examen à la session suivante, une nouvelle version du questionnaire qui devrait aussi comprendre des questions sur les pratiques des offices de propriété industrielle en matière de reconnaissance optique des caractères, y compris en ce qui concerne les logiciels et le matériel utilisés et l'ordonnancement des opérations. Le SDWG est aussi convenu que l'enquête serait effectuée au plus tôt en juin 2010 (voir les paragraphes 27 à 30 du document SCIT/SDWG/10/12).
2. Conformément à la demande précitée du SDWG, l'Équipe d'experts chargée de la norme ST.22 a établi une version révisée du questionnaire relatif à la norme ST.22 de l'OMPI pour examen et approbation par le SDWG à sa onzième session. Le questionnaire est reproduit dans l'annexe du présent document.

3. Il convient de noter que, à sa septième session tenue en juin 2006, le SDWG est convenu que la norme révisée devrait être portée à l'attention des déposants, des offices, des fournisseurs commerciaux d'informations et des conseils en brevets (voir le paragraphe 39 du document SCIT/SDWG/7/9).

4. *Le SDWG est invité*

a) *à examiner et à approuver le questionnaire sur la mise en œuvre et la promotion de la norme ST.22 qui est reproduit dans l'annexe du présent document;*

b) *à envisager, s'il le juge approprié, de demander au Bureau international de diffuser une circulaire pour informer les offices de propriété industrielle et les membres du SDWG de la révision de la norme ST.22 de l'OMPI et pour inviter les offices de propriété industrielle à publier un avis dans leur bulletin des brevets et sur leur site Web afin de porter cette norme révisée à l'attention des déposants, des fournisseurs commerciaux d'informations et des conseils en brevets relevant de leur zone géographique respective, ainsi que cela est indiqué dans le paragraphe 3.*

[L'annexe suit]

**ANNEXE**

Le projet de questionnaire reproduit ci-après est proposé au Groupe de travail sur les normes et la documentation (SDWG) pour examen et non pour être rempli.

**Enquête sur la mise en œuvre et la promotion de la norme ST.22 de l'OMPI**

*Proposition établie par l'Équipe d'experts chargée la norme ST.22*

- Note :
- Le présent questionnaire contient des questions concernant la norme ST.22 de l'OMPI (Recommandation relative aux modalités d'établissement des demandes de brevet en vue de faciliter la reconnaissance optique des caractères (ROC)) et les demandes de brevet soumises sur papier ou par la voie électronique (dépôt électronique) mais dont le corps est soumis dans un format image (p. ex., images PDF ou TIFF). Merci de répondre aux questions, même si votre office n'utilise pas la ROC pour ses documents.
  - Le 21 novembre 2008, le Groupe de travail sur les normes et la documentation (SDWG) a adopté une version révisée de la norme ST.22 de l'OMPI disponible à l'adresse  
<http://www.wipo.int/standards/fr/pdf/03-22-01.pdf>
  - Les résultats de l'enquête seront soumis au SDWG pour examen.

Veuillez indiquer ci-dessous les coordonnées demandées afin que le Bureau international puisse, le cas échéant, contacter la personne chargée de remplir le questionnaire.

Coordonnées de la personne chargée de remplir le questionnaire :

Office de propriété industrielle : (Code de pays ou d'organisation à deux lettres selon la norme ST.3)

Nom :

Votre fonction au sein de l'office de propriété industrielle

Adresse électronique :

Date à laquelle le questionnaire est rempli :

Autres observations, le cas échéant (p. ex., autre adresse électronique) :

## QUESTIONNAIRE

### *Section 1 : Dépôt de demandes de brevet auprès de votre office*

1. Votre office accepte-t-il les demandes de brevet soumises sur papier ou sous forme électronique mais dont le corps de la demande est soumis dans un format image (p. ex., images PDF ou TIFF)?

OUI

NON

Veillez formuler des observations, le cas échéant :

---

---

2. Veuillez indiquer, par rapport au nombre total de demandes reçues par votre office, le pourcentage et l'année de référence (p. ex., 60% en 2008) des types de demande ci-après :

– demandes déposées sur papier :

---

---

– demandes déposées sous forme électronique mais dont le corps de la demande est soumis dans un format image :

---

---

3. Votre office utilise-t-il la reconnaissance optique des caractères (ROC) pour les demandes de brevet?

OUI

Pas pour le moment, mais nous avons l'intention de le faire  
(veuillez préciser quand) \_\_\_\_\_

NON

Veillez formuler des observations, le cas échéant :

---

---

**Section 2 : Promotion et application de la norme ST.22 de l'OMPI**

4. Votre office a-t-il adapté les indications relatives au dépôt qu'il fournit aux déposants afin de prendre en considération les recommandations de la version révisée de la norme ST.22?

- OUI  
 En partie  
 Pas pour le moment, mais nous avons l'intention de le faire  
(veuillez préciser quand) \_\_\_\_\_  
 NON

Veuillez formuler des observations, le cas échéant :

---

---

5. Votre office a-t-il fait la promotion de l'application des recommandations figurant dans la norme ST.22 de l'OMPI par les déposants?

- OUI  
 En partie  
 Pas pour le moment, mais nous avons l'intention de le faire  
(veuillez préciser quand) \_\_\_\_\_  
 NON

Veuillez formuler des observations, le cas échéant :

---

---

6. Le cas échéant, quel moyen de publication votre office a-t-il utilisé pour promouvoir l'utilisation de la norme ST.22 de l'OMPI (p. ex., un article dans un bulletin officiel, la modification des recommandations de l'office en matière de dépôt, un avis sur le site Web de l'office, des bulletins d'information)?

Veuillez préciser (p. ex., la rubrique ou section du bulletin officiel, l'URL du site où l'avis est publié) :

---

---

7. Votre office a-t-il fait la promotion de la norme ST.22 de l'OMPI d'une autre façon (p. ex., par le biais de conférences, de circulaires d'information)?

OUI

NON

Dans l'affirmative, veuillez préciser :

---

---

**Section 3 : Mise en œuvre de la norme ST.22 de l'OMPI**

Si votre office n'a pas encore fait la promotion de l'application des recommandations figurant dans la norme ST.22 de l'OMPI, allez directement à la section 4.

La section 3 porte sur les demandes qui sont soumises sur papier ou sous forme électronique (dépôt électronique) mais dont le corps de la demande est soumis dans un format image (p. ex., image PDF ou TIFF).

8. Votre office a-t-il noté une amélioration dans la qualité de la présentation et de la disposition formelles des demandes qui sont conformes aux recommandations de la norme ST.22 de l'OMPI?

Aucune amélioration

Légère amélioration

Amélioration notable

Forte amélioration

Veuillez formuler des observations, le cas échéant :

---

---

9. Votre office a-t-il noté une amélioration de la qualité des résultats de la ROC du fait de la connaissance de la norme ST.22 de l'OMPI par les déposants?

OUI

NON

Estimation de l'amélioration :

Aucune amélioration

Légère amélioration

Amélioration notable

Forte amélioration

Le cas échéant, pourriez-vous quantifier l'amélioration?

---

---

Veillez formuler des observations, le cas échéant :

---

---

10. Votre office a-t-il noté une diminution des coûts de la ROC du fait de la connaissance de la norme ST.22 de l'OMPI par les déposants?

OUI

NON

Estimation de la diminution :

Aucune diminution

Légère diminution

Diminution notable

Forte diminution

Le cas échéant, pourriez-vous quantifier la diminution ?

---

---

Veillez formuler des observations, le cas échéant :

---

---

11. Votre office invoque-t-il la non-conformité à la norme ST.22 de l'OMPI pour justifier une demande de feuilles de remplacement dans une demande?

OUI

Pas pour le moment, mais nous avons  
l'intention de le faire (veuillez préciser quand) : \_\_\_\_\_

NON

Veillez formuler des observations, le cas échéant :

---

---

12. Le cas échéant, veuillez indiquer le pourcentage de demandes pour lesquelles des feuilles de remplacement sont demandées par rapport au nombre total de demandes (soumises sur papier ou sous forme électronique) dont le corps de la demande est soumis dans un format image, ainsi que la période de référence (p. ex., 15% au premier semestre de 2009) :

Veuillez formuler des observations, le cas échéant :

---

---

13. Votre office a-t-il l'intention de prendre en considération, pour le calcul des taxes, le niveau de conformité à la norme ST.22 de l'OMPI des demandes soumises sur papier ou sous forme électronique dont le corps est soumis dans un format image?

OUI

Pas pour le moment, mais nous avons l'intention de le faire (veuillez préciser quand) : \_\_\_\_\_

NON

Veuillez expliquer comment, le cas échéant :

---

---

#### ***Section 4 : Pratiques des offices de propriété industrielle en matière de ROC***

14. Si vous avez répondu "OUI" à la question 3, veuillez indiquer si les buts ci-après s'appliquent et, dans l'affirmative, les critères de précision établis par votre office :

a) Vérification des demandes de brevet sur le plan de la sécurité

OUI Critères de précision : \_\_\_\_\_

NON \_\_\_\_\_

b) Publication des demandes de brevet

OUI Critères de précision : \_\_\_\_\_

NON \_\_\_\_\_

c) Publication des brevets délivrés

OUI Critères de précision : \_\_\_\_\_

NON \_\_\_\_\_

d) Veuillez indiquer d'autres buts et critères de précision correspondants, le cas échéant :

---

---

15. Votre office a-t-il mis en place des mesures internes de vérification de la qualité pour contrôler la qualité des documents de brevet soumis à la ROC?

OUI

NON

Le cas échéant, veuillez fournir une description concise des mesures (p. ex., mentionnez l'automatisation relative de la vérification de la qualité en indiquant si elle comprend l'analyse par le personnel de résultats sélectionnés au hasard ou si elle est fondée sur les estimations de précision établies par le logiciel de ROC) :

---

---

16. Votre office applique-t-il la ROC à des documents de brevet établis dans des langues étrangères?

OUI

NON

Le cas échéant, veuillez indiquer les langues étrangères en question :

---

---

17. Votre office sous-traite-t-il la ROC pour les documents de brevet?

OUI

NON

Si vous répondez "OUI", à quel moment de la procédure votre office envoie-t-il les documents de brevet au sous-traitant?

Veuillez formuler des observations, le cas échéant :

---

---

18. Si vous avez répondu “OUI” à la question précédente :

a) Le cas échéant, veuillez formuler des observations ou transmettre un retour d’information concernant les recommandations de la norme ST.22 de l’OMPI adressé par le sous-traitant à votre office :

---

---

b) Veuillez aussi décrire les mesures de vérification de la qualité utilisées pour contrôler la qualité des documents de brevet soumis à la ROC par votre sous-traitant :

---

---

c) Si vous avez répondu “OUI” aux questions 4, 8 ou 13, veuillez indiquer si votre office a renégocié le contrat de service conclu avec son sous-traitant, ou envisage de le faire, à la suite de l’adoption de la version révisée de la norme ST.22 de l’OMPI par le Groupe de travail sur les normes et la documentation (SDWG) le 21 novembre 2008 :

OUI

NON

Veuillez formuler des observations, le cas échéant :

---

---

### ***Section 5 : Logiciels et matériel utilisés pour la ROC***

19. Quels outils logiciels votre office ou son sous-traitant utilise-t-il pour effectuer la ROC des documents de brevet?

20. Votre office ou son sous-traitant a-t-il mis au point des extensions du logiciel de ROC spécifiques aux documents de brevet?

OUI

NON

Le cas échéant, veuillez fournir une description concise des caractéristiques spécifiques :

---

---

Veuillez formuler des observations, le cas échéant :

---

---

21. Quel matériel votre office ou son sous-traitant utilise-t-il pour effectuer la ROC des documents de brevet?

---

---

Veillez formuler des observations, le cas échéant :

---

---

***Section 6 : Ordonnancement des opérations***

22. Veuillez décrire l'ordonnancement des opérations pour la ROC de vos documents de brevet :

---

---

23. Votre office vérifie-t-il lui-même la qualité de ses documents de brevet soumis à la ROC?

- OUI  
 NON

Si vous répondez "OUI", veuillez fournir une description concise de la manière dont la vérification de qualité est effectuée :

---

---

Veillez formuler des observations, le cas échéant :

---

---

24. Veuillez décrire comment votre office gère les documents de brevet qui se révèlent ultérieurement défectueux au cours du processus (p. ex., après la publication) :

---

---

25. Veuillez fournir une réponse concise aux questions ci-après concernant l'archivage des documents de brevet soumis à la ROC :

- a) Le ou les formats dans lesquels votre office archive les documents de brevet soumis à la ROC :

---

---

- b) Le ou les formats d'archivage utilisés par votre office permettent-ils à votre office ou à des sous-traitants d'apporter des améliorations ultérieures au niveau de la qualité?

OUI

NON

Veuillez formuler des observations, le cas échéant :

---

---

- c) Le format d'archivage utilisé par votre office permet-il l'identification rapide des documents de brevet présentant des défauts de ROC?

OUI

NON

Veuillez formuler des observations, le cas échéant :

---

---

- d) Le format d'archivage utilisé par votre office permet-il d'obtenir plusieurs rendus pour visualiser ou échanger les documents de brevet soumis à la ROC (p. ex., PDF, HTML)?

OUI

NON

Veuillez formuler des observations, le cas échéant :

---

---

- e) Le format d'archivage utilisé par votre office permet-il de conserver l'ensemble des informations brutes complètes obtenues à l'aide du processus de ROC (p. ex., l'estimation de l'exactitude de chaque caractère, la position dans l'image, etc.)?

OUI

NON

Veuillez formuler des observations, le cas échéant :

---

---

- f) Le format d'archivage utilisé par votre office permet-il de saisir, en format texte, le contenu des tableaux et les formules mathématiques et chimiques?

---

---

26. La ROC des documents de brevet est-elle aussi utilisée pour accroître l'efficacité du travail réalisé par l'office (p. ex., les données bibliographiques tirées de demandes soumises sur papier peuvent être traitées beaucoup plus rapidement avec un système de ROC précis)?

OUI

NON

Si vous avez répondu "OUI", veuillez fournir une description concise des caractéristiques spécifiques en indiquant comment l'efficacité est accrue :

---

---

27. Votre office utilise-t-il la ROC pour d'autres documents que les documents de brevet?

OUI

NON

Si vous répondez "OUI", veuillez indiquer les documents concernés :

---

---

28. Si votre office en a connaissance, veuillez fournir une description de l'usage que les utilisateurs font des documents de brevet soumis à la ROC par votre office (p. ex., des recherches dans les demandes de brevet, internes à l'office et effectuées par des examinateurs, des recherches sur les demandes de brevet effectuées par le public sur l'Internet, des produits électroniques vendus à des abonnés privés, etc.) :

---

---

29. Votre office utilise-t-il des documents de brevet soumis à la ROC qui sont fournis par d'autres offices?

OUI

NON

Si vous répondez "OUI", veuillez indiquer les offices concernés, les documents utilisés, les formats appliqués et les buts visés :

---

---

***Section 7 : Observations complémentaires***

30. Veuillez formuler d'autres observations concernant la mise en œuvre et la promotion de la norme ST.22 de l'OMPI ainsi que les pratiques de votre office en matière de ROC, si vous le jugez nécessaire :

---

---

[Fin de l'annexe et du document]